Envoyé en préfecture le 13/11/2024 Recu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

ID: 029-212900724-20241108-DEL2024_075-DE



VUE SUR OCÉAN vendredi 8 novembre 2024 à 18 heures

Salle du Conseil Municipal

6) Del2024-075 - Décision modificative n°2 sur le budget principal

Nomenclature : 7.1 – Finances locales – Décisions budgétaires

Rapporteur: Monsieur Daniel LE BALCH

Le rapporteur indique au Conseil Municipal que des mouvements de crédits sont nécessaires pour ajuster les charges de personnel de 20 000 €.

Il précise également que des mouvements de crédits sont nécessaires pour prévoir les crédits suffisants pour mener les opérations d'investissements suivantes :

- Construction du pôle dentaire. Augmentation de crédits en dépenses pour un montant de 104 000 €. Ces dépenses permettront de couvrir le paiement des premiers travaux jusqu'au vote du budget 2025. Les dépenses sont compensées par l'inscription des subventions DETR/DSIL pour un montant de 54 000 €.
- Rénovation de la toiture du cabinet médical. Augmentation de crédits en dépenses pour un montant de 15 000 €. Les dépenses sont compensées par l'inscription d'une subvention DSIL de 15 000 €.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les mouvements de crédits tels que décrits ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 13/11/2024 Reçu en préfecture le 13/11/2024

Publié le

Désignation	Dépenses (1)		D : 029-212900724-20241108-DEL2024_075-D	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6411 : Personnel titulaire	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	20 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-1321-103 : Maison Médicale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R-1321-149 : Construction cabinet Dentaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	54 000.00 €
R-1323-131-6 : Eclairage du Stade	0.00 €	0.00 €	0.00 €	25 000.00 €
R-1323-150 : Jeux cours d'école Jean Le Brun	0.00 €	0.00 €	0.00 €	25 000.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	119 000.00 €
D-204182-131-6 : Eclairage du Stade	0.00 €	85 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	85 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2131-103 : Maison Médicale	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2131-149 : Construction cabinet Dentaire	0.00 €	104 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2135-131-6 : Eclairage du Stade	85 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	85 000.00 €	119 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	85 000.00 €	204 000.00 €	0.00 €	119 000.00 €
Total Général	139 000.00 €		139 000.00 €	

Fait au Guilvinec, le 08/11/2024

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Cet extrait de délibération sera affiché en mairie pendant un mois (application de l'art.2-III du décret n°2006-1657).

Transmis en contrôle de légalité et/ou affiché par le fait exécutoire.

Elle pourra également être consultée sur le site internet de la commune à l'adresse Web suivante : www.leguilvinec.com

